

# SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

LE 6 DÉCEMBRE 2021

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 novembre 2021;
  - 3.1 1<sup>re</sup> période réservée à l'assistance;
4. Administration générale :
  - 4.1 Dérogation mineure de M. Miguel Gagnon concernant la propriété située au 2172, 1<sup>re</sup> Rue Est afin de permettre l'agrandissement du garage contigu à la résidence;
  - 4.2 Divulgarion des intérêts pécuniaires des membres du conseil;
  - 4.3 Autorisation de signer une entente d'aide financière dans le cadre du volet 2 du programme « PRIMEAU » (dossier 2025106) pour le projet de réfection partielle des rues des Cèdres, des Chênes, des Épinettes, des Érables et des Ormes;
  - 4.4 Détermination des salaires 2022 des étudiants;
  - 4.5 Adoption de l'échelle salariale 2022 pour le personnel non syndiqué (directeurs de service) de la Ville d'Amos;
  - 4.6 Détermination des salaires 2022 pour le personnel non syndiqué (directeurs de service) de la Ville d'Amos;
  - 4.7 Engagement d'un ouvrier spécialisé;
  - 4.8 Engagement d'un contremaître;
  - 4.9 Salaires du personnel incendie;
  - 4.10 Engagement d'une secrétaire de direction au Service du greffe;
  - 4.11 Affectation de la réserve bâtiments pour des travaux au Vieux-Palais;
  - 4.12 Dépôt du rapport d'audit portant sur l'adoption du programme triennal d'immobilisations – Commission municipale du Québec;
  - 4.13 Dépôt du rapport d'audit portant sur l'adoption du budget – Commission municipale du Québec;
  - 4.14 Mandat à la firme Nature action Québec pour des services professionnels pour la préparation d'une Politique en développement durable;
5. Procédures :
  - 5.1 NIL;
6. Dons et subventions :
  - 6.1 Aide financière à l'Académie de hockey des Forestiers;
7. Informations publiques;
  - 7.1 Félicitations à l'entreprise Forages Rouillier;
8. Période réservée à l'assistance;
9. Levée de la séance.